

Mardi
19 mai 2020

- Faits saillants de la semaine dernière (p.1)
- Directives ministérielles (p.1)
- Informations importantes (p.2)
- Formation (p.3)
- Cette semaine (p.3)

COVID-19

Informations aux exploitants de RPA



Faits saillants de la semaine dernière

Les principales actions de soutien aux RPA des Laurentides ont porté sur :

- le suivi des directives ministérielles concernant les visites de proches aidants et les sorties des usagers ;
- les modalités sur la reddition de comptes des programmes d'aide financière ;
- la consolidation des activités de prévention et de contrôle des infections.

Outre une tournée d'appel et des visites en RPA, vous avez été nombreux à communiquer avec nous sur ces sujets afin d'obtenir des réponses à vos questions.

Programme d'exercices « Le GO pour bouger ! »

Vendredi dernier, vous avez reçu le tout nouveau programme « **Le GO pour bouger !** » Nous vous invitons à l'utiliser au sein de votre RPA afin d'aider nos aînés à rester actifs et améliorer leur forme physique. Sachez que l'activité physique apporte d'importants bénéfices sur la santé et le bien-être. Allez-y, c'est un **GO** vers le lien : santemontreal.qc.ca/activitephysique-aines (en version vidéo et imprimable en PDF).

Directives ministérielles

Mise à jour des directives ministérielles pour les RPA : 18 mai 2020

Ci-joint la dernière mise à jour des directives concernant les grandes orientations à suivre dans les RPA (PJ1). Celle-ci remplace la directive envoyée le 12 avril dernier.

Cette mise à jour comporte de nouvelles informations et balises concernant :

- les sorties des résidents ;
- les visites des personnes proches aidantes qui apportent un soutien significatif et les visites pour raisons humanitaires ;
- les visites de locations, lesquelles sont désormais possibles tout en respectant les mesures de prévention et de contrôle des infections et la distanciation physique ;
- les mesures de prévention et de contrôle des infections pour les employés ;
- l'intégration et la réintégration d'un résident ;
- les déménagements.

Nous vous invitons à en prendre connaissance afin de déployer les modalités dans votre résidence.

Communiquez avec nous

Équipe de certification

450 436-7607, poste 78485

certificationlaurentides@ssss.gouv.qc.ca

7 jours / 7

12 heures / jour

8 h - 20 h

★ Service 811

7 jours / 7

20 h - 8 H

Informations importantes

▪ Reddition de comptes

Nous vous suggérons de produire votre reddition de comptes, dès maintenant, et nous la faire parvenir sur une base mensuelle.

Démarche suggérée :

- remplir le formulaire « Reddition de comptes de l'utilisation du financement d'urgence - pandémie de la COVID-19 » ;
- joindre au formulaire les pièces justificatives, dont vos factures, ainsi qu'une pièce justifiant les heures payées (exemple : horaire) ;
- transmettre tous vos documents au Service de la certification par courriel : CertificationLaurentides@ssss.gouv.qc.ca.

▪ Visites et feuillet pour proches aidants

Ci-joint la mise à jour des consignes portant sur la présence des proches aidants (PJ2) ainsi qu'un feuillet d'information produit par le MSSS à l'intention des proches aidants (PJ3). Nous vous invitons à le distribuer aux familles des résidents ainsi qu'aux proches aidants déjà actifs auprès des résidents.

▪ Inspection du système de ventilation : mesure préventive

Nous vous suggérons d'appliquer, à titre préventif dans votre RPA, la directive ministérielle concernant les CHSLD en regard de l'inspection des systèmes de ventilation.

Ces vérifications faites par une personne compétente devraient contenir les points suivants :

- la vérification du fonctionnement adéquat ;
- la vérification des filtres et leur remplacement selon le programme d'entretien établi ;
- le fonctionnement du système, lorsqu'il est possible, de façon à obtenir un apport d'air frais de 100 % ;
- une surveillance accrue du système de ventilation de façon à détecter les défaillances.

▪ Prévention et contrôle des infections (PCI)

Vous pourrez lire la note de service sur le port du masque et de la visière (PJ4) pour le personnel prodiguant des soins et services à moins de 2 mètres. Nous vous rappelons que les lunettes de protection et la visière courte sont suffisantes pour le contact avec les résidents en zone froide.

Afin de soutenir les exploitants de RPA face à leurs responsabilités concernant le port des ÉPI, nous vous transmettons un aide-mémoire (PJ5) sur les mesures de PCI à mettre en application lors d'une éclosion. De plus, nous vous partageons un outil d'audit (PJ6) sur l'utilisation adéquate des ÉPI. Nous vous encourageons à l'utiliser comme un complément aux actions déployées par les équipes PCI du CISSS des Laurentides dans vos milieux de vie.

Nous vous rappelons qu'un autre outil d'observation de l'hygiène des mains est disponible sur le site web suivant : https://msss.gouv.qc.ca/repertoires/indicateurs-gestion/fichiers/1.01.26_Formulaire_audits_hyg_mains-maj22dec2016.pdf

Réponses à vos questions 7 jours/semaine

Vos questions en matière de PCI peuvent être transmises aux intervenants du CISSS dédiés à vous soutenir. Par ailleurs, une boîte courriel, disponible 7 jours/semaine, est disponible afin de traiter exclusivement les mesures PCI dans les RPA : infocovid_rpa@msss.gouv.qc.ca.

Formation disponible

▪ Prévention et contrôle des infections (PCI)

Plusieurs autres capsules informatives sont disponibles sur la plateforme de l'Environnement numérique d'apprentissage provincial (ENA) afin de soutenir les milieux de vie. Ces capsules d'une durée de quelques minutes portent sur l'hygiène des mains, l'habillage et le déshabillage lors de précautions additionnelles, le nettoyage et la désinfection de l'équipement de soins ainsi que les différentes zones. Le MSSS invite les partenaires à aller consulter ces capsules sur la page : <https://www.fcp-partenaires.ca>.

Nous vous rappelons que le CISSS des Laurentides a développé un programme de formation en PCI. Ce programme est aussi offert aux RPA de la région des Laurentides.

Cette semaine

Une tournée d'appel sur le déploiement des nouvelles directives ministérielles à l'intention des RPA sera réalisée. Nous vous invitons à préparer vos questions et c'est avec plaisir que nous vous répondrons.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration qui fait grandement la différence pour nos aînés des Laurentides dans la situation de pandémie de la COVID-19
